

## Ville de SAULT-LÈS-RETHEL (Ardennes)

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 28 avril 2026

N° 017 - 2026

### Conseillers

Nombre en exercice : 19

Nombre de présents : 17

Procurations : 2

Nombre de votants : 19

### Votes

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

### Date de la convocation

15 avril 2026,

Affichée et mise en ligne  
le 15 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur KOCIUBA, Maire.

Etaient présents : MM. KOCIUBA, CABOUILLET, CAPITAINE, DENIS, FALLON, GOURNET, LEBEGUE, RONSIN, STIENNE, VASCONI  
MMES DEBREF, DUBRUNQUEZ, HAMEL, JACOB, LAVAY,  
POUPONNEAU, WILLEMET

### Absents excusés :

Mme BENYAHIA qui a donné pouvoir à Mr GOURNET

Mme FONTAINE qui a donné pouvoir à Mr DENIS

Secrétaire de séance : Mr GOURNET Pascal

Le procès-verbal du 14 avril 2026 est approuvé.

**Objet : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025 – Budget primitif 2026.**

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et sur avis favorable de la commission des finances réunie le 25 mars 2026,

- **DÉCIDE**, à l'unanimité d'affecter au budget primitif 2026 le résultat comme suit :

**Compte 1068 : 508 594.39 €**

**Compte R002 : 521 954.91 €**

**Compte D001 : 532 284.50 €**

Le secrétaire de séance, Pascal GOURNET



Le Maire, Michel KOCIUBA

